

Covid-19 : les mesures mises en oeuvre pour votre séjour

« En tant qu'hôtelier, notre priorité est de veiller à la santé de nos clients et de nos collaborateurs; cela est d'autant plus vrai en cette période de pandémie. »

Suite aux mesures annoncées le 12 juillet dernier, nous sommes dans l'obligation à partir du lundi 9 août, de contrôler votre **pass sanitaire** pour accéder aux espaces ci-dessous :

- Salle et terrasse restaurant
- Piscine

Afin de rendre votre séjour plus confortable et vous éviter la nuisance de contrôles répétitifs, nous effectuerons le contrôle de votre pass uniquement à votre arrivée de l'hôtel ou de l'institut.

Pour le moment, cette obligation concerne les adultes de plus de 18 ans*. L'une des trois preuves suivantes peuvent constituer un « pass sanitaire » (preuve papier ou numérique) :

- le passeport vaccinal (ou le certificat de vaccination) contre la Covid-19
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72h
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

**Les mineurs - à partir de 12 ans - seront concernés par le pass sanitaire à partir du 30 septembre.*

Réception et parties communes :

- Mettre à disposition des gels hydro-alcooliques dans les parties communes.
- Port du masque obligatoire
- Mettre en place en réception des plexiglas pour assurer une barrière efficace.
- Renforcement des procédures de nettoyage/désinfection sur les points de contact : poignées de portes, interrupteurs, poussoirs portes, rampes d'escalier, banque de réception, etc. plusieurs fois par jour.
- Suppression de tout objet non indispensable dans les espaces communs (Jeux enfants, livres, magazines, ...)

Au moment de votre départ

- Mise à disposition d'une corbeille pour déposer votre clé, pour une désinfection avant chaque nouvel usage.
- Envoi de facture par email.
- Désinfection à chaque utilisation du terminal de paiement.

Chambre:

- Livret d'accueil dématérialisé.
 - Durant le séjour la chambre ne sera nettoyée qu'à la demande du client.
 - Un jeu de linge propre est disponible tous les jours, sur demande.
 - Chaque femme de chambre dispose d'un kit de nettoyage personnel.
 - Nettoyage/désinfection intégral de toute la chambre, salle de bains et WC avec des produits virucides. (Norme 14476)
 - Nettoyage en profondeur des 10 zones les plus fréquemment touchées : désinfection supplémentaire des zones les plus fréquemment touchées dans les chambres - interrupteurs, poignées de porte, télécommandes de télévision, thermostats et autres.
 - Nous demandons au client de laisser la fenêtre de la chambre ouverte à son départ
-
- Depuis toujours:
 - nos linges de lit et de bain sont envoyés en blanchisserie professionnelle ils sont passés à haute température éliminant toutes traces de bactéries et virus
 - Et Entre chaque client, nous changeons systématique tout le linge et produits d'accueil mis à disposition, y compris les éléments non utilisés.

Salle petit-déjeuner:

- Entrée uniquement par la porte principale
- Désinfection des mains à l'entrée de la salle avec le gel hydroalcoolique à disposition et avant chaque retour au buffet
- Port du masque obligatoire sauf à table
- Respect des distances entre clients et avec le personnel
- Tables espacés

Piscine / Spa:

- Désinfection des mains avant d'entrer dans les espaces Piscine ou Spa
- A la piscine les transats seront espacés entre famille/couple de 1 mètres minimum.
- Des nettoyants virucides sont à disposition des clients pour la désinfection individuelle des transats avant utilisation.

Dernière mise à jour: 14/08/2021. Ce contenu est susceptible de changer au fil du temps et des protocoles sanitaires.